



École de Carillon

Code de vie

2025-2026



Valeurs	Règles (quoi faire)	Raisons (pourquoi le faire)
1. Je me respecte	1.1 Je suis habillé(e) de façon appropriée selon : a) Les exigences de l'école (voir annexe Code vestimentaire). b) La température extérieure.	Pour me sentir confortable en classe et lorsque je joue à l'extérieur. Parce qu'il y a des tenues pour l'école et des tenues réservées aux sorties entre amis et en famille.
	1.2 J'apporte des aliments sains : légumes, fruits et produits laitiers.	Pour mieux prendre soin de ma santé et pour soutenir mon attention.
	1.3 Je prends soin de mon hygiène personnelle.	Pour avoir une image positive de moi. Pour faciliter les relations avec les autres.
2. Je respecte les autres	2.1 J'écoute les consignes données par les adultes de l'école.	Parce que c'est le travail des adultes de l'école de me guider.
	2.2 Je parle avec calme et politesse en utilisant les termes monsieur, madame et le vouvoiement pour m'adresser aux adultes.	Pour vivre dans un climat agréable. Pour développer de bonnes relations avec les autres.
	2.3 J'adopte des comportements pacifiques : je suis respectueux(se) dans mes paroles et dans mes gestes. Toute forme de violence, d'intimidation ou de cyberintimidation ne sont pas tolérées à l'école.	Pour apprendre à exprimer et gérer mes émotions afin de mieux vivre en groupe. Pour me sentir bien et en sécurité dans mon école.
	2.4 Je m'ouvre à la différence.	Pour reconnaître que chaque personne a sa valeur, ses forces et ses limites.

	2.5 En entrant dans l'école, je circule en silence et calmement.	Pour permettre un climat agréable.
	2.6 Pendant les heures de classe, je garde le silence dans l'école par respect pour les autres élèves.	Pour permettre un climat agréable et favorable aux apprentissages.
	2.7 En sortant de l'école à la récréation, le midi et en fin de journée, je circule calmement.	Pour permettre un climat agréable.
3. Je respecte mon environnement	3.1 Je prends soin de mon matériel et de celui qui m'est prêté.	Pour éviter le gaspillage et reconnaître la valeur des choses. Pour avoir les outils nécessaires pour bien travailler.
	3.2 Je garde propres et en bon état les lieux et le mobilier.	Pour préserver la qualité de l'environnement. Pour vivre dans un milieu agréable et accueillant.
4. J'agis de façon sécuritaire	4.1 Je me comporte de façon sécuritaire en tout temps à l'école, dans la cour et aux rangs d'autobus.	Pour éviter les accidents et les conflits. Pour prendre soin de moi et des autres.
	4.2 À la récréation, je participe correctement aux jeux dans les zones désignées.	
	4.3 J'apporte uniquement des objets permis (les cellulaires et les objets électroniques sont interdits). Les friandises et la gomme à mâcher sont interdites.	Pour éviter les distractions, les conflits, les bris, les vols ou les gestes malheureux. Appareils électroniques : <i>L'appareil sera retiré et les parents devront récupérer l'objet à l'école.</i>
5. Je suis responsable de ma réussite	5.1 Je suis présent(e) à l'heure et à l'endroit prévu. En cas de retard, je me présente au secrétariat accompagné de mon parent.	Pour être prêt(e) à travailler en même temps que mon groupe.
	5.2 Je fais le travail demandé à l'école et à la maison.	Pour apprendre et me donner toutes les chances de progresser et de réussir.
	5.3 J'ai le matériel scolaire requis.	Pour bien accomplir mon travail d'élève.
	5.4 J'ai mes vêtements pour l'éducation physique	

Comportements et échanges interdits en tout temps

Ces manquements majeurs comportent des éléments de danger ou d'illégalité :

- Vandalisme;
- Vol;
- Violence* (bataille, intimidation, cyber intimidation, menace, extorsion, voie de fait, etc.);
- Possession, consommation ou vente de drogue ou d'alcool ou de cigarettes*;
- Port d'arme ou d'imitation d'arme;
- Manque de respect (paroles et gestes)
- Etc.

*Se référer aux protocoles de l'école et du CSSRS.

*La direction peut fouiller un casier (propriété de l'école) et des effets personnels si elle juge cette action nécessaire.

Une intervention de l'école est nécessaire lorsque ces comportements se passent dans l'environnement scolaire ou virtuel.

Tout élève qui adopte ces comportements fera face aux sanctions disciplinaires et aux mesures de suivi énumérées ci-dessous après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité) :

- Arrêt d'agir;
- Réflexion;
- Rencontre de médiation et geste de réparation;
- Retrait;
- Suspension interne ou externe;
- Rencontre avec la direction en présence ou non des parents;
- Plainte policière;
- Références à des services internes ou externes;
- Toute autre mesure disciplinaire pertinente selon la situation.